

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

47395

Déclaration de Maladie : N° P19- 0006859

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **5280**

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **BASSY NAIMA DE LETIJIH**

Date de naissance : **02/04/1960**

Adresse : **NE 121 Hay Adarousa Sidi Mearaf**

CASABLANCA

Tél. : **06 50 72 47 32**

Total des frais engagés : **477 99 24** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : **Dyslipidémie**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASA**

Le : **08 / 09 / 2020**

Signature de l'adhérent(e) : **gde S**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/09/2010		acte de dentiste		
10/10/2010				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE BENJELLOUN 109, Bd. Ouled Aïcha Casablanca Tél: 06000.503.40 Fax: 0622.55.33.50	26.10.2010	B: 338	477,92 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B 00000000 00000000	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Gynécologie Médicale & Suivi de Grossesse
Médecine de l'Obésité & Diabète, Nutrition
Mésothérapie -Traitement de la Douleur
Echographie Générale et Obstétricale
Diplômée de l'Université Paris V - Paris VI

Tél.: 05 22 230 190

Nom: BASSY Noura
sp. lenlih

أمراض النساء وتنبئ الحمل
طب السمنة والسكري والتغذية
مليزوتيرابي - علاج الألم
الفحص بالصدى
خريجة جامعة الطب بباريس VI - 7

الهاتف : 05 22 230 190

Casablanca, le: 08/09/2025

Bilan Hématologie

- NFC
- Plaquettes
- Hémoculture
- VS
- CRP

Bilan Martial

- Fer Sérique
- CTF
- Ferritine

Bilan Hémostase

- Temps de prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Groupage Sanguin

- Groupage + RHS

Glucose

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie post-p
- Hémoglobine glyquée

Bilan Lipidique

- Cholestérol Total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Tryglycérides

Ionogramme Sanguin

- NA+
- Cl-
- K+
- Ca++
- Mg++
- Acide urique
- Phosphorémie
- Urée
- Crétatine

Sérologie Immunologie

- VDRL-TPHA Qualitatif
- AgHBs
- B-HCG Plasmatique
- Sérologie Taxoplasmose
- Sérologie Chlamydia
- Sérologie Mycoplasme
- ALSO
- Facteur rhumatoïde
- (Latex, Waaler Rose)
- Anticorps Anti-Nucléaires
- Anticorps Anti-DNA Natif
- Anticorps Anti-Sm
- Anticorps Anti-RNP
- Anticorps Anti-SCL 70
- Anticorps Anti-Ro (SSA)
- Dosage du complément
- CH50, C3, C4

Examen des Urines

- ECBU
- Protéinurie de 24h
- Microalbuminurie
- Antibiogrammes
- Compte d'addis

Ionogramme Urinaire

- Ca++
- Phosphore
- Urée
- Crétatine

Fonction Hépatique et Enzymologie

- Bilirubine Libre et conjuguée
- Phosphatas Alcalines
- Transaminases ASAT ALAT
- Gamma -GT
- Lactate Déshydrogénase LDH
- CPK (creatine phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP
- Immo électro-phorèse des protéines

Bilan Hormonal

- TSHs
- Ac Anti Thyroperoxydase
- Ac Anti Thyroglobuline
- Prolactinémie
- FSH / LH
- Testostérone Libre
- 17 OH Progesterone
- Delta 4 androstendione
- SDHAE



مختبر بنجلون للتحاليلات الطبية

Laboratoire Benjelloun d'Analyses Médicales

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Dr. Najib BENJELLOUN

Médecin Biologiste
Ancien Interne des Hôpitaux - Lyon
Maîtrise en Cytogénétique - Grenoble

DR NADIA EL HARIM

Date de l'examen: 26-10-2020

Mme BASSY EP LEMLIH NAIMA

Date de naissance: 02-04-1962

Dossier N° : 2010262017



BIOCHIMIE SANGUINE – BILAN GLYCEMIQUE

COBAS C311 (ROCHE) – D10 (BIORAD)

Glycémie à jeûn

Enzyme à jalon

1,45 g/L (0,70–1,10)
8.05 mmol/L (3.89–6.11)

(0,70–1,10)
(3,89–6,11)

28-05-2014

Hémoglobine glyquée (HbA1c)

Hémoglobine glycée (HbA1c)

6,70 % (4,00–6,00)

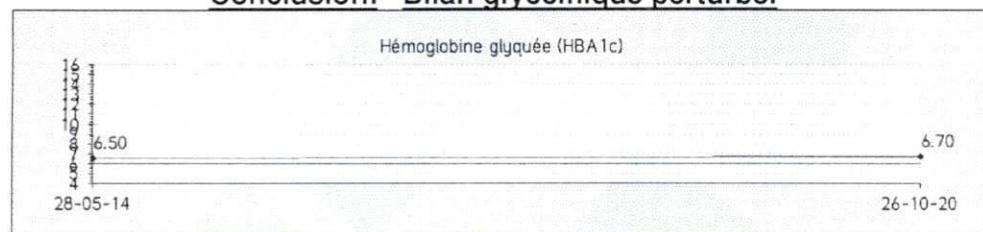
6,50

Interprétation

% HbA1c	contrôle du taux de Glucose
4-6	Intervalle non-diabétique
6,5-7	Excellent équilibre glycémique
8-9	Assez bon équilibre glycémique
9-10	Équilibre glycémique médiocre (Action corrective suggérée*)
> 10	Mauvais équilibre glycémique (Action corrective nécessaire*)

*Risque élevé de développer des complications cardiovasculaires à long terme comme des rétinopathies, néphropathies, neuropathies et cardiopathies.

Conclusion: Bilan glycémique perturbé.



مختبر بنجلون للتحليلات الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Bvd. Oumia, Al Khayam Beauséjour
Casablanca
Tel : 0522.88.402.40 / 0522.93.32.84/53
Fax : 0522.88.33.68

Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 63 45 60 50

109, Boulevard Omar Al Khayam - Beauséjour - 20200 Casablanca (en face de CAFC) - Tél.: 05 22 39 32 53/84 - 06000 503 40 - Fax : 05 32 29 33 65

WhatsApp : 06 63 790 723 - benjelloun@labobenjelloun.ma - www.labobenjelloun.ma - Tramway : Ligne 2 (Arrêt Beauséjour)

CNSS: 6441662 - IF: 51102718 - PATENTE: 34823087 - ICE: 001686316000007 - INP: 93001360



مختبر بنجلون للتحاليل الطبية
Laboratoire Benjelloun d'Analyses Médicales
Beauséjour
BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Dr. Najib BENJELLOUN

Médecin Biologiste
Ancien Interne des Hôpitaux - Lyon
Maîtrise en Cytogénétique - Grenoble

DR NADIA EL HARIM

Date de l'examen: 26-10-2020

Mme BASSY EP LEMLIH NAIMA

Date de naissance: 02-04-1962

Dossier N° : 2010262017



BIOCHIMIE SANGUINE – BILAN LIPIDIQUE

COBAS C311 (ROCHE)

Aspect du sérum: Limpide

Cholestérol total
(Technique colorimétrique enzymatique.)

1,55 g/L
4,00 mmol/L

(<2,00)
(<5,16)

Conclusion: Taux du cholestérol normal.

Cholestérol-HDL

(Technique colorimétrique enzymatique en phase homogène)

0,56 g/L
1,45 mmol/L

(>0,55)
(>1,42)

Cholestérol-LDL

(Calculé selon la formule de Friedwald)

0,81 g/L
2,10 mmol/L

(<1,60)
(<4,14)

Triglycérides

(Technique colorimétrique enzymatique)

0,92 g/L
1,05 mmol/L

(<1,50)
(<1,71)

Conclusion: Taux des triglycérides normal.



Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 63 45 60 50

109, Boulevard Omar Al Khayam - Beauséjour - 20200 Casablanca (en face de CAFC) - Tél.: 05 22 39 32 53/84 - 06000 503 40 - Fax : 05 22 39 33 65

WhatsApp : 06 63 790 723 - benjelloun@labobenjelloun.ma - www.labobenjelloun.ma - Tramway : Ligne 2 (Arrêt Beauséjour)

CNSS : 6441662 - IF : 51102718 - PATENTE : 34823087 - ICE : 001686316000007 - INP : 93001360

مختبر بنجلون للتحاليل الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Bd Oumar Khayam Beauséjour
Casablanca
Tél : 05 22 39 32 53/84/50
Fax : 05 22 39 33 65

LABORATOIRE BENJELLOUN D'ANALYSES MEDICALES

109, Boulevard Omar Al Khyam Beauséjour 20200 CASABLANCA

Tel: 05 22 39 32 84/53 - 06000 503 40 - Whatsapp Accueil 06 63 790 723

Fax: 05 22 39 33 65 www.labobenjelloun.ma

IF 51102718 - CNSS 6441662 - PATENTE 34823087 - INP 093001360 - ICE 001686316000007

FACTURE N°: 2010262017

Mme NAIMA BASSY EP LEMLIH

Date: 26-10-2020



Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B5	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
9005	Forfait de prise en charge pré-analytique du patient	B13	B
PS	Prélèvement Sanguin	E25	E
	Cholestérol total	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Cholestérol HDL	B50	B
	Cholestérol LDL	B50	B
	Triglycérides	B60	B

Total des B : 338

Montant total de la facture 477.92 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de quatre cent soixante-dix-sept dirhams quatre-vingt-douze centimes.

الرقم المالي
الرقم المالي
L'LABTOIRE BENJELLOUN
109, Boulevard Omar Al Khyam Beauséjour 20200 CASABLANCA
Tel: 05 22 39 32 84/53 - 06000 503 40 - Whatsapp Accueil 06 63 790 723
Fax: 05 22 39 33 65 www.labobenjelloun.ma
IF 51102718 - CNSS 6441662 - PATENTE 34823087 - INP 093001360 - ICE 001686316000007